



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP 60**

CTL du 1^{er} février 2013

Monsieur le Président,

Si certains en doutaient encore, aujourd'hui preuve est faite que **Force Ouvrière** a eu raison de ne pas signer les accords de Bercy.

Le projet de suppressions d'emplois a été rejeté unanimement par les élus en première instance le 18 décembre, mais vous l'avez présenté à l'identique en seconde convocation. Sans surprise, puisque vous n'avez le pouvoir ni d'en modifier la volumétrie, ni de signer le plan de qualification. Mais alors, à quoi bon toute cette mise en scène ? Souhaitez-vous vraiment siéger deux fois plus souvent en CTL ?

Auparavant, seuls des points soumis au vote des représentants du personnel figuraient à l'ordre du jour des comités techniques. Aujourd'hui, ces points sont le plus souvent « *pour information* ». Qu'y a-t-il de « technique » dans cet exercice ? **FO** siège en CTL pour y représenter tous les collègues du département et défendre leurs intérêts dans la tourmente de la fusion, des réformes incessantes et des contraintes budgétaires insupportables. Pas pour que vous nous donniez lecture du dernier « e-FiP ».

Cette année encore, nos demandes répétées de présentation rapide du budget seront restées vaines. Comme d'habitude l'information circule dans les couloirs mais les syndicats sont tenus à l'écart des chiffres clés. A trop attendre, il y a fort à parier que vous nous présenterez le budget alors que la cessation de paiement sera déjà intervenue.

Répétons le, *"depuis la fusion, le dialogue social est manifestement devenu un exercice obligé pour l'Administration. Il vous faut recueillir notre avis comme une caution. Un tel dialogue social, traité comme une obligation réglementaire, reste trop souvent convenu et superficiel. Les organisations syndicales, si elles sont poliment et longuement écoutées, ont rarement l'impression d'être entendues.*

*Pour les élus **FO**, il ne faut pas confondre quantité et qualité.*

Nous considérons que la qualité du dialogue social ne se mesure pas au nombre de réunions convoquées sous des formes diverses, mais à la manière dont il est mené que ce soit dans son contenu ou dans sa méthode."

Les élus **FO** vous suggèrent de rebaptiser ce CTL.

En effet, le sigle **CTM** décrirait mieux son fonctionnement.

Car avec un **C**omité **T**echnique par **M**ois, vous nous ferez bientôt attraper une réunionite aigüe tout en parvenant à ne pas nous donner les informations capitales pour le département, ni à recueillir notre avis de manière à en tenir compte, comme sur le règlement intérieur ou sur les RAN.

Car, hélas, le CTL qui va s'ouvrir ne devrait pas nous faire mentir sur le recul instauré par les accords de Bercy.

Les élus **FO** au CTL de l’Oise